

<b>Fiche profil de poste</b>
------------------------------

**Circonscription :** STRASBOURG ASH

**Libellé du poste :** Conseiller pédagogique chargé de l'Adaptation

**Localisation :** IENASH – 65 Avenue de la Forêt Noire - STRASBOURG

## 1. Définition du poste et des missions :

Placé sous l'autorité du Directeur Académique Adjoint, et en lien avec l'IEN-ASH, le chargé de mission

- assure un rôle d'animateur pédagogique ;
- participe à la formation initiale des futurs professeurs des écoles et à la formation continue des enseignants spécialisés.

La mission s'exerce dans le 2nd degré, dans les 26 SEGPA du département, dans les dispositifs relais, dans les établissements relevant de la justice (centres pénitentiaires, CEF, CER) et dans les MECS, à partir des priorités définies par le DASEN adjoint et l'IEN ASH.

Les missions principales sont les suivantes :

- assurer le suivi des enseignants nommés dans ces lieux, dans leur pratique quotidienne de la classe en particulier les nouveaux nommés et les enseignants préparant une spécialisation.
- assurer le volet de formation pour ces enseignants en organisant et animant des conférences pédagogiques, de formations à distance et du plan de formation départemental
- animer des groupes de travail (des directeurs de SEGPA, des enseignants de SEGPA, des enseignants en milieu pénitentiaire, en établissements justice)
- assurer le lien avec les partenaires
- assurer la représentation dans les différentes instances liées au poste, sur demande du DASEN Adjoint ou de l'IEN ASH
- assurer un système d'information actualisé et efficace (via le site ASH notamment)
- rédiger et actualiser le tableau de bord
- travailler en étroite partenariat avec le chargé de mission prévention-violence
- encourager les réussites pédagogiques, les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion.
- apporter une aide pédagogique aux établissements, aux services et aux SEGPA dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation d'un projet particulier ou du projet d'établissement
- visiter les lieux.

## 2. Compétences et qualités requises par le candidat :

### Compétences transversales :

Comprendre et maîtriser les enjeux des différents dossiers, en lien avec la politique ASH du département

Etre capable d'autonomie et d'initiative sur les dossiers en charge, en lien avec la politique départementale

Etre en mesure de rendre compte avec pertinence et discernement

Etre motivé

Travailler en équipe, et en lien avec les partenaires

Communiquer de façon appropriée à la mission

Actualiser ses connaissances, en particulier du point de vue des textes officiels et des ressources pédagogiques officielles (EDUSCOL...).

Faire preuve de disponibilité et de réactivité

Maîtriser les gestes d'accompagnement des enseignants : conduite d'entretien, suivi...

Maîtriser les gestes du formateur : conception et animation de temps de formation...

Maîtriser la rédaction de documents : compte-rendu de visite, de réunions, synthèse, note...

### Compétences spécifiques

Etre bienveillant

Connaître les besoins et les approches pédagogiques adaptées pour les adolescents en grande difficulté scolaire

Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants en cours de spécialisation.

Connaître les mises en œuvre à partir des programmes et du socle commun

Pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants

Connaître les différentes structures et dispositifs du département

### **3. Conditions de recrutement :**

Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF et/ou du CAPA-SH.

Les enseignants ne possédant pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission.

Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.

---

### **Contact pour obtenir des informations sur le poste :**

IENASH : 03.88.45.92.30